MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS LE 28 FÉVRIER 2017

OUVERTURE DES SOUMISSIONS ACHAT D'UNE POMPE SUBMERSIBLE

Le directeur financier, monsieur Samuel Johnson, procède à l'ouverture des soumissions le 28 février 2017 à 10h00, concernant les appels d'offres portant sur l'achat d'une pompe submersible.

Témoins: Madame Réjeanne Grenier et monsieur Alain Blais.

Soumissionnaire:

✓ Xylem au montant de 32 889,14 \$, taxes en sus.

Une seule soumission reçue et conforme.

Chantal Vignet
Directrice générale

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS LE 13 MARS 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 13 mars 2017 à la salle municipale de la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Annie Anglehart, Juliette Duguay Messieurs Gaétan Delarosbil, Jean-Marc Allain, Hartley Lepage et Richard Béliveau

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-075 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté et que les points suivants soient ajoutés à l'ordre du jour:

- a) Appui à un projet d'incubateur d'entreprises
- b) Escalier menant à la plage, secteur Port-Daniel Ouest sera discuté au point 12
- c) Point d'information cours de natation
- d) Point d'information danse country social
- e) Point d'information magasine Scribe
- f) Remerciement « Bâtir ma région »

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-076 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MARS 2017

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que le procès-verbal de la séance du 13 février 2017 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-077 ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 28 FÉVRIER 2017

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires de # 96819 à # 96835, # 904067 à 904146 et des chèques portant les numéros # 96816 à # 96832 et # 909560 à # 909661 et que les comptes à payer au montant de 57 353,63 \$ soient acceptés et payés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

CORRESPONDANCE

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Monsieur le maire fait lecture de la correspondance.

- ➤ Courriel de la firme Tetra Tech relativement au projet aqueduc et égout, secteur Gascons ;
- ➤ Remerciement pour le don émis à l'Association Sportive Chasse et Pêche de la Baie-des-Chaleurs ;
- Correspondance du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs concernant la demande sur l'ouverture de la pêche estivale à l'omble de fontaine dans le secteur situé entre le pont de la route 132 et le pont de la voie ferrée de la Petite rivière Port-Daniel;
- Correspondance du MAMOT visant la mise en commun du service incendie;
- ➤ Résolution de la MRC du Rocher-Percé portant sur la Politique de sports et loisirs pour l'ensemble de son territoire ;
- ➤ Bilan des activités 2016 du Parc Colborne ;
- ➤ Confirmation reçue de la MRC du Rocher-Percé concernant une aide financière accordée dans le cadre du Fonds d'aide aux organismes pour le projet «Espace culturel au quai de Port-Daniel»;
- ➤ Confirmation reçue de monsieur Éric Huard confirmant une aide financière du Réseau en développement social Rocher-Percé pour une activité réalisée «La Relâche en patin» ;
- ➤ Dans le cadre de journées de la culture, une journée thématique se tiendra les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre prochain.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-078 DONS

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons suivants :

Société de l'arthrite : 25 \$

- Tournoi des Jeunes démocrates (2 étudiants du CEGEP de

Rimouski): 25 \$/chacun

- Comité du rock n'bike show : 1 000 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-079 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à participer au congrès 2017 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui aura lieu les 14, 15 et 16 et juin prochain à Québec. L'inscription est au montant de 519 \$, taxes en sus. Les frais de déplacement et de séjour seront payés selon le règlement en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-080 ADJUDICATION DE LA SOUMISSION ACHAT D'UNE POMPE SUBMERSIBLE

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été envoyé par voie d'invitation écrite à deux fournisseurs pour l'achat d'une pompe submersible à la station de pompage d'égout à Clemville ;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des soumissions le 28 février 2017, une seule proposition a été reçue et conforme, soit l'entreprise Xylem au montant de 32 889,14 \$, taxes en sus ;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de l'entreprise Xylem au montant de 32 889,14 \$, taxes en sus pour l'achat d'une pompe submersible à la station de pompage d'égout à Clemville.

Pour défrayer cette dépense, elle sera prélevée au poste du surplus affecté égout de la municipalité pour un montant de 28 164 \$ et la balance dans le budget courant de la municipalité.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au poste du surplus affecté égout et au budget courant de la municipalité pour acquitter la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-081 CONSTRUCTION DE GAZEBOS

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la construction de cinq (5) gazebos et l'escalier menant à la plage, secteur PortDaniel Ouest, pour un montant estimé de 12 000 \$. Cette dépense sera prise à même le poste Fonds de développement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

<u>RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-082</u> <u>ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT</u> GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 173 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle ;

QU'elle délègue, messieurs Gaétan Delarosbil et Éric Huard pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-083 ESPACE PUBLICITAIRE GUIDE TOURISTIQUE 2017 - THE GASPÉ SPEC

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons réserve un espace publicitaire dans le Guide touristique 2017 «The Gaspe Spec» au montant de 465 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-084 <u>DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES</u> POUR RÉSIDENCES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Dans le cadre du Programme des résidences intergénérationnelles, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel—Gascons autorise à verser un crédit de taxes de services et une subvention pour eau et égout pour l'année 2017 aux propriétaires suivants pour un montant total de 1 484,64 \$ et répartis comme suit:

- Résidence située au 394, route Bellevue: 612,32 \$
- Résidence située au 266A, route de la Rivière: 612,32 \$
- Résidence située au 150, route Morin Nord: 260 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-085 PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX CÉLÉBRATIONS LOCALES 2017

Dans le cadre du Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la Fête nationale du Québec, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde, au Comité des loisirs de Port-Daniel-Gascons, une aide financière au montant de 500 \$ pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-086 SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

CONSIDÉRANT QU'il devient opportun de remplacer le système téléphonique actuel devenu désuet

CONSIDÉRANT l'offre de service présenté par Telus pour la livraison d'une infrastructure de téléphonie hybride répondant aux exigences de la municipalité pour un montant de 6 457,87 \$, taxes en sus ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition de Telus pour le remplacement du système téléphonique actuel au montant de 6 457,87 \$, taxes en sus ;

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le débranchement des téléphones publics et la mise à jour des lignes téléphoniques ;

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à signer le contrat de services professionnels avec Telus ;

QUE la municipalité de Port-Daniel—Gascons accepte la proposition de maintenance du système téléphonique Panasonic, incluant les téléphones, pour une période de trois (3) ans au coût mensuel de 37,82 \$ et autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à signer ladite proposition.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-087 <u>APPEL D'OFFRES</u> <u>PEINTURAGE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS</u> <u>DE L'HÔTEL DE VILLE</u>

1^{ère} proposition:

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale à passer un appel d'offres par voie d'invitation écrite à deux soumissionnaires pour le peinturage des bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville.

Les opinions étant partagées, monsieur le maire demande le vote :

Pour : Mesdames Juliette Duguay et Annie Anglehart

Contre : Messieurs Hartley Lepage, Jean-Marc Allain, Richard Béliveau et Gaétan Delarosbil

Donc, la proposition est rejetée.

2^{ième} proposition:

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel—Gascons autorise la directrice générale à passer un appel d'offres par voie d'invitation écrite à tous les entrepreneurs de la municipalité et aux deux entreprises spécialisées dans la peinture provenant de l'extérieur et ce, pour le peinturage des bureaux administratifs de l'Hôtel de Ville.

Madame Juliette Duguay enregistre sa dissidence dans la négative.

Adoptée à la majorité des conseillers.

<u>RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-088</u> CHANGEMENT DES HUILES - NIVELEUSE

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission de Strongco au montant de 1 437,10 \$, taxes en sus pour le changement des huiles de la niveleuse et autorise le directeur des travaux publics à faire les démarches pour l'achat d'une niveleuse.

Madame Juliette Duguay enregistre sa dissidence dans la négative.

Adoptée à la majorité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-089 FORMATION OPÉRATEURS SURFACEUSE À GLACE

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel—Gascons autorise monsieur Rodrigue Duguay à participer à la formation d'opérateurs de surfaceuse à glace qui aura lieu le 22 mars prochain à New-Richmond. Le coût de la formation au montant de 200 \$. Les frais de déplacement seront défrayés selon la politique en vigueur de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

<u>RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-090</u> <u>EMBAUCHE D'UNE PERSONNE - JOUJOUTHÈQUE</u>

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale à l'embauche d'une personne-ressource à la joujouthèque pour le remplacement de madame Judy Lepage afin d'assurer un service hebdomadaire, soit le dimanche de 9h00 à 11h00 à la Joujouthèque. Donc, cette personne sera en poste 3 heures/semaine, au taux du salaire minimum et pour une durée de trois (3) mois débutant le 1^{er} avril 2017 pour se terminer le 30 juin 2017. Ce poste pourrait être reconduit à l'automne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CONFÉRENCE PORTANT SUR LA JOUJOUTHÈQUE

Madame Annie Anglehart participera à la conférence portant sur la joujouthèque qui aura lieu le 16 mars prochain au Motel Fraser.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-091 AUTORISATION DE LA DÉPENSE ET PAIEMENT DE FACTURE GARAGE JEFFERY ROBINSON

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel—Gascons autorise la dépense et le paiement de la facture de Garage Jeffery Robinson au montant de 2 258,51 \$, taxes en sus pour l'installation de la génératrice au poste de pompage aqueduc, secteur Port-Daniel.

Pour défrayer cette dépense, elle sera prise à même le surplus affecté aqueduc, secteur Port-Daniel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au poste du surplus affecté aqueduc, secteur Port-Daniel pour acquitter la dépense décrite dans la présente résolution.

Directrice générale/secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-092 <u>ACTIVITÉS BANCAIRES</u> MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

CONSIDÉRANT QUE la succursale de la Banque Laurentienne située à Port-Daniel transféreront leurs activités bancaires à la succursale de Paspébiac à compter du 29 juin prochain ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons fait affaires avec la Banque Laurentienne de Port-Daniel ;

CONSIDÉRANT QUE pour mieux gérer les affaires courantes de la municipalité, elle devra se tourner vers une autre institution financière afin de mieux répondre aux besoins de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons fait déjà affaires avec la Caisse Populaire Desjardins du Centre-sud Gaspésien, d'où une succursale est établie à l'intérieur de notre Municipalité;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à procéder, au moment opportun, au transfert des activités bancaires de la municipalité qui se retrouve à la Banque Laurentienne vers la succursale de la Caisse Populaire Desjardins du Centresud Gaspésien, secteur Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AFFAIRES NOUVELLES

<u>RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-093</u> APPUI À UN PROJET D'INCUBATEUR D'ENTREPRISES

CONSIDÉRANT QUE différentes options ont été analysées afin d'accueillir des entreprises industrielles et les fournisseurs de la future cimenterie dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'incubateur d'entreprises se retrouve la meilleure option parce qu'il ouvre la porte à des interventions plus larges ;

CONSIDÉRANT QU'un tel projet n'est pas rentable à titre privé mais que des aides gouvernementales sont disponibles pour les organismes à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises industrielles vont privilégier la location plutôt que la construction, une offre locative sera donc requise ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu **QUE** le conseil de la municipalité de Port-Daniel—Gascons appuie le projet de création d'une corporation de développement industriel à but non lucratif qui veillera à la gestion d'une offre immobilière industrielle et d'un incubateur d'entreprises ;

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons sollicite le comité de maximisation pour le soutien technique dans la création de cette corporation;

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons, avec ses partenaires, participera à l'administration de cette corporation dans le but de répondre aux défis de croissance de ce secteur d'activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

POINTS D'INFORMATIONS

COURS DE NATATION

Madame Annie Anglehart informe l'assistance que les cours (10) de natation débuteront le 14 mars prochain, pour les élèves de 2^{ième} année jusqu'à la 6^{ième} année.

DANSE COUNTRY SOCIAL

Madame Annie Anglehart informe l'assistance qu'une danse country social se tiendra le 23 avril prochain de 13H00 à 17h00 à la salle multifonctionnelle. Cette activité est organisée par les membres de la cuisine collective.

MAGAZINE SCRIBE

Madame Annie Anglehart informe l'assistance des remerciements reçus de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'entrevue accordée dans l'édition du mois de février du magazine Scribe. Entrevue portant sur les jardins communautaires.

REMERCIEMENTS

Madame Annie Anglehart remercie Alyson Sweeney et Annabel Allain pour l'activité CRÊPE-RIE-ART-ISANAL, tenue le 12 février dernier, dans le cadre de « Bâtir ma région ». Un bénéfice au montant de 770,40 \$ a été réalisé au profit Opération enfant soleil.

Monsieur le maire donne également une motion de félicitation aux deux jeunes pour leur implication dans cette activité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-03-094 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Juliette Duguay propose la clôture et la levée de la séance à 19h51.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.	

Henri Grenier Chantal Vignet,
Maire Dir. générale/secrétaire-trésorière